

L'honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation
438, avenue University, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N3

L'honorable Christine Elliott
Vice-première ministre et ministre de la Santé
777, rue Bay, College Park, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2J3

5 janvier 2022

Urgent : mesures de santé et de sécurité liées à la COVID-19 pour les services de garde d'enfants

Madame et Monsieur les Ministres,

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre) vous exhorte à veiller à ce que des mesures de protection appropriées soient en place pour les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance inscrit(e)s (EPEI) et les autres personnes qui travaillent dans les services de garde d'enfants, notamment :

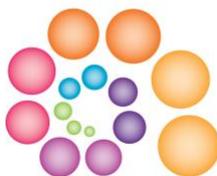
- un accès prioritaire à la dose de rappel du vaccin contre la COVID-19;
- des tests antigéniques rapides et l'accès aux tests PCR;
- de l'équipement de protection individuelle, y compris des masques N95.

Alors que l'Ontario fait face aux défis constants liés à la pandémie, les familles et l'économie de l'Ontario dépendent encore une fois du travail essentiel des EPEI, autant celui des personnes qui fournissent des services de garde d'urgence aux enfants d'âge scolaire d'autres travailleurs essentiels que de celles qui offrent des services de garde aux plus jeunes enfants.

La province a reconnu à juste titre la crise qui touche le personnel du secteur des soins de santé, exacerbée par les niveaux élevés d'exposition à la COVID-19 et d'infection par le virus ainsi que par la grande fatigue et l'épuisement professionnel, et elle a pris des mesures pour y remédier. La main-d'œuvre dans les services de garde agréés est confrontée aux mêmes problèmes, et si des mesures appropriées ne sont pas prises, l'Ontario risque de connaître une crise telle que les programmes pour la garde d'enfants pourraient ne plus fonctionner en raison d'une pénurie de personnel qualifié.

Les EPEI sont des professionnels qui ont la responsabilité de procurer aux enfants des milieux d'apprentissage sains et sûrs. Pour assurer la sécurité des milieux d'apprentissage, ce personnel doit lui-même être en sécurité et en santé. Bien que les EPEI aient su s'adapter à l'évolution de leurs environnements et aient adopté de nouveaux protocoles de sécurité, leur travail est effectué dans des situations où il est difficile, voire impossible, de respecter la distance physique, en présence de jeunes enfants qui, souvent, ne sont pas vaccinés et ne portent pas le masque.

L'Ordre a pris connaissance des préoccupations urgentes exprimées par les EPEI et des employeurs du secteur des services de garde agréés au sujet du manque d'accès aux doses de rappel du vaccin contre la COVID-19, à des tests appropriés et à des masques de grande qualité, en plus des défis liés aux niveaux de dotation et à l'épuisement professionnel. Nous nous inquiétons du fait que la mise en œuvre des mesures actuelles pour limiter la transmission de la COVID-19 ne comprend pas de garantie que les personnes travaillant en première ligne avec de jeunes enfants seront protégées. Nous vous exhortons à remédier à ce problème immédiatement, car la viabilité du système des services de garde agréés de l'Ontario touche toute la population de la province.



Sincères salutations,

Beth Deazeley
Registrareure et chef de la direction
bethd@college-ece.ca

Kristine Parsons EPEI
Présidente du conseil
chair@college-ece.ca

CC : Nancy Naylor, sous-ministre, ministère de l'Éducation; Holly Moran, sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation, Division de la petite enfance et de la garde d'enfants; Alison Blair, sous-ministre associée, ministère de la Santé, Intervention contre la pandémie et relance; Julia Danos, directrice générale, Secrétariat de la réouverture des écoles au ministère de l'Éducation.